

Parc naturel régional

de

Camargue

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE n°150

Type de prestations :

Marché public de fourniture/service

Catégorie de service : 12

Identification de pouvoir adjudicateur :

- **Catégorie** : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

- **Activités principales** : Services généraux des Administrations publiques

- **Identification et adresse** :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

Fax : 04.90.97.12.07

Objet du marché :

La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : « CONCEPTION, RÉALISATION ET POSE D'UNE INSTALLATION ARTISTIQUE DANS LE CADRE DU PROJET D'ITINÉRAIRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL DE SALIN-DE-GIRAUD (CAMARGUE)»

Caractéristiques principales :

La présente consultation fait l'objet d'une décomposition en plusieurs lots. La valeur totale de ces lots est estimée à 29 000 euros HT.

Il n'est pas prévu de décompositions en tranches.

Les prestations attendues sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Le marché s'exécutera par émission d'ordre de service en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Le marché est traité à prix forfaitaire. Les prix du marché sont fermes.

La consultation ne comporte pas d'option au sens du droit national.

Option au sens du droit communautaire :

- possibilité en cours d'exécution du marché de recourir à des avenants.

Durée du marché et délais d'exécution

La date prévisionnelle du début des prestations est fixée au 15/07/2015.

La durée du marché est de 3 mois à compter de la notification du marché au titulaire.

Le délai d'exécution du marché est de 2 mois à compter de l'émission de la notification. La date limite de remise des prestations est fixée au 25/09/2015.

Montant du marché

Le montant du marché est fixé par la décomposition du prix global et forfaitaire et par l'acte d'engagement. L'enveloppe maximum allouée à la satisfaction du besoin est fixée à 10 000 € TTC. Ce montant comprend les honoraires du candidat, l'acheminement et l'installation de l'œuvre, les taxes afférentes, ainsi que les frais annexes (expertises, études techniques, frais de déplacements).

Lieu d'exécution du marché :

Les prestations pourront être réalisées sur les secteurs identifiés et spécifiés par le cahier des Clauses techniques particulières (Salin-de-Giraud)

Conditions relatives au marché :

- Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie ne sera appliquée.
- Modalités essentielles de financement et de paiement : le financement du marché est assuré par un financement mixte : Commune d'Arles, Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, et Parc naturel régional de Camargue.

Les prestations seront rémunérées par virement administratif conformément au délai global de paiement prévu à l'article 98 du code des marchés publics. Le délai global de paiement commence à courir à compter de la date de réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.

- Forme juridique du candidat : L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
- Langue: Les offres devront impérativement être rédigées en français.
- Monnaie: Les offres doivent être présentées en Euro.

Pièces à fournir au titre de la candidature :

- La lettre de candidature ou imprimé DC 1 (http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf)
- La déclaration du candidat individuel ou du groupement ou imprimé DC2 (http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf), y compris en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
- Présentation d'une liste des principales références réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, et le destinataire public ou privé. La liste fera apparaître la nature des prestations avec mention des délais, des coûts et des maîtres d'ouvrage concernés. Ces réalisations sont prouvées par des attestations des maîtres d'ouvrage ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (pouvoir de la personne signataire ou extrait du Kbis, extrait du PV de conseil d'administration...)
- le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Critères de jugement des candidatures :

- Capacités professionnelles,
- Capacités financières.

Critères de choix des offres :

Les critères pondérés retenus pour apprécier l'offre économiquement la plus avantageuse seront :

- CRITERE 1 : qualité artistique de la proposition (60%)
- CRITERE 2 : Prix (30%)
- CRITERE 3 : Disponibilité et cohérence du calendrier prévisionnel avec les délais prévus (10%)

Date limite de réception des offres :

28 mai 2015 à 17H00

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Type de procédure :

Procédure adaptée (en application des articles 26 II et 28 du code des marchés publics)

Lieu de retrait du dossier :

ATTENTION : POUR REPOUDRE AU MARCHE, LES PIECES TECHNIQUES (ACTE D'ENGAGEMENT, PIECES FINANCIERES, CCAP) DOIVENT ETRE DEMANDEES A L'ADRESSE SUIVANTE :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Courriel : mpublic@parc-camargue.fr

Remise des offres :

Les offres devront être adressées selon les modalités décrites ci-dessous **au plus tard le 28 mai 2015 avant 17h00** à l'adresse suivante :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats feront parvenir 7 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à l'adresse suivante : mpublic@parc-camargue.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit (mail) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Cette réponse pourra également être publiée sur le site du Parc.

Autres informations :

- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.
- Marché non réservé
- L'exécution des marchés n'est pas soumise à d'autres conditions particulières.

Instance chargée des procédures de recours :

☒☒ Tribunal Administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille